



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 10 septembre 2022
Siège du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme à Saint-Quentin en Yvelines

Sous la présidence de José GOUERE, Président.

Membres présents : Laurent PHILIPPE, (Vice-Président), Guillaume LIENARD (Secrétaire Général), Marc LOUIS (Trésorier Général), Odile JAHNICH, Evelyne VARENGUIN, Jean-Pierre FRAIOLI, Franck LEMAITRE, Christian MASOLA, Alain PAGNARD, Jean-Michel RICHEFORT, Rémy TURGIS, Marc VAILLANT (Président du CDC 91), (membres).

Membres excusés : Marc ANSERMIN (Président du CDC 77), Gilles ARDIN (Vice-Président(e)s), Sandrine MARTINET, Carole MOYNET, Colette NORDMANN, Gwendoline TORQUET, Daniel GAGNE, Christophe LAUR, Franck LEMAITRE, Philippe VULGAIRE.

Invités présents : Pascal PLUMAIN (Président du CDC 93) et Pascal NOEL (Président du CDC 95).

Invités excusés : Tristan HORREAUX (Président du CDC 75) Frédéric BRAIL (Président du CDC 78), William BASTIT (Président du CDC 92), Patrice LERUS (Président du CDC 94).

Salarié présent : Oscar MEYER.

Ouverture de la séance à 9h05.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 18 juin 2022.
- 2) Désignation d'un(e) nouveau/nouvelle Vice-Président(e)
- 3) Vie fédérale et régionale.
- 4) Finances du comité régional.
- 5) Ressources humaines du CIF.
- 6) Réforme des licences de la FFC.
- 7) Tarification du CIF 2023.
- 8) Règlement des Challenges du CIF 2022.
- 9) Règlement de la saison de cyclo-cross 2022-2023.
- 10) Règlement de la Coupe d'Ile-de-France de cyclo-Cross 2022-2023.
- 11) Tour d'horizon et projet des commissions régionales.
- 12) Questions diverses : à poser par écrit avant le jeudi 8 septembre 2022.

José GOUERE désigne Guillaume LIENARD, secrétaire de séance.

En préambule de la réunion, José GOUERE émet une pensée pour Daniel DERLY qui nous a quittés cet été.

José GOUERE félicite l'ensemble des athlètes médaillés au Championnat de France sur Piste à Hyères ce qui a permis au Comité d'Ile-de-France de terminer 1^{er} comité régional.

1) Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 18 juin 2022 :

Le procès-verbal de la réunion du comité directeur du 18 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

José GOUERE rappelle les règles de déontologie que doit respecter chaque membre du Comité Directeur par rapport aux décisions prises lors des comités directeurs et l'implication que chaque membre du Comité Directeur doit avoir au sein des commissions régionales et dans la vie du cyclisme régional.

2) Désignation d'un(e) nouveau/nouvelle Vice-Président(e) :

- Jean-Yves VERDIER a présenté sa démission du Comité Directeur du Comité d'Ile-de-France.
- Conformément à l'article 11 des statuts du comité régional : « le comité directeur délibère valablement que si le tiers de ses membres est présent », cette formalité administrative étant remplie car 13 membres sont présents pour l'élection d'un(e) nouvelle Vice-Président(e).
Un seul candidat propose sa candidature : Rémy TURGIS.
Rémy TURGIS est élu à l'unanimité Vice-Président du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme.

3) Vie fédérale et régionale :

- Véhicules : le Comité d'Ile-de-France de cyclisme dispose de quatre véhicules : deux SKODA, une FIAT et un camion IVECO logés au Pôle Espoirs Ile-de-France à Chatenay-Malabry (92). Un carnet de bord est disponible dans chaque véhicule ; l'entretien des véhicules se fait par les salariés du Comité d'Ile-de-France soit à Vélizy (78) ou à Clamart (92). Jean-Pierre FRAIOLI et Marc VAILLANT se proposent de gérer les véhicules du Comité d'Ile-de-France (contrôle technique, entretien, etc. ...).
- Matériel : afin de pouvoir stocker l'ensemble du matériel notamment du Savoir Rouler à Vélo (vélo, matériel pédagogique), plusieurs pistes ont été étudiées : pose d'un container à proximité du siège du CIF ou location d'un box extérieur. Le projet est en cours.
- Chèque Sport : la dotation de la Région Ile-de-France est arrivée au comité et sera redistribuée aux clubs conformément aux critères identifiés par le Comité d'Ile-de-France, à savoir les clubs labellisés Ecole Française de Cyclisme.
- José GOUERE souhaite qu'une réunion soit montée rapidement avec la FFC, le CIF, le CDC 93, les clubs de Seine Saint-Denis et des environs au sujet de l'avenir du Vélodrome de Saint-Denis (93).
- Oscar MEYER a été nommé au 1^{er} septembre 2022 Manager Technique Territorial par Christophe MANIN, Directeur Technique National. De ce fait n'est plus salarié du Comité Régional. Il est détaché par la DTN au sein du Comité régional.

4) Finances du comité régional :

Plusieurs subventions ont été perçues par le Comité d'Ile-de-France par l'Agence Nationale du Sport :

- Projet Sportif Fédéral : 18 000 €.
- Projet Sportif Territorial (Déploiement du SRAV) : 30 000 €.
- Haut-Niveau : 11 000 €.
- Emploi et professionnalisation : 10 000 €

La convention avec la Région Ile-de-France a été renouvelée (même action que la saison précédente), à savoir sur le développement de la pratique sportive et la formation des éducateurs, des dirigeants et bénévoles.

Jean-Claude BERNERON, Président de la commission des finances, a contrôlé le 18 août 2022 les notes de frais et les factures du comité régional où aucune irrégularité n'a été constatée.

Enfin, José GOUERE rappelle que le Comité d'Ile-de-France de Cyclisme a signé plusieurs partenariats techniques depuis le début de l'année :

- Spécialité TA : dotation de 250 bidons.
- Kronos : dotation d'une mallette de plateaux de piste d'une valeur de 7 000 €.
- Technique : gilets rafraîchissants.
- Jolt : bottes de récupération.

Oscar MEYER (Manager Technique Territorial) va envoyer un courriel à l'ensemble des Président(e)s de commissions pour identifier leurs besoins en matériel.

5) Ressources humaines du CIF :

Anthony ULDRY a pris ses fonctions le 22 août 2022 dans le cadre de la gestion du Pôle Espoirs de Chatenay Malabry (92).

Nathan BENUREAU est en contrat d'apprentissage du 3 octobre 2022 au 30 septembre 2023 pour poursuivre le développement des actions liées au Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et Défi(e), un(e) Champion(ne) (80 % est pris en charge par l'AFDAS).

6) Réforme des licences de la FFC :

Une réforme des licences a été opérée par la Fédération Française de Cyclisme au 1^{er} septembre 2022.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Suppression de la licence « junior » refondue avec les Elites, Open et Access.
- Modification des intitulés des catégories de jeunes : Cadets (U17), Minimes (U15), Benjamins (U13), Pupilles (U11), Poussins (U9) et Prélicenciés (U7).
- Les coureurs ayant une D Open de moins de 35 ans seront OPEN 3.

Plusieurs éléments sont encore à éclaircir comme les règles de montées de catégories, le règlement des épreuves fédérales juniors, etc...

Afin de présenter la réforme des licences aux clubs, il est envisagé deux réunions d'informations aux clubs :

- Samedi 24 septembre 2022 à 10h à Antony (92).
- Jeudi 29 septembre 2022 à 19h à Antony (92).

7) Tarification du CIF 2023 :

Tant que la répartition des coureurs affectés aux nouvelles catégories n'est pas établie et stabilisée par la Fédération Française de cyclisme, il est difficile de proposer une tarification régionale avec la définition de typologie d'épreuves à organiser.

Néanmoins, José GOUERE aborde la question de l'assurance fédérale qui en forte augmentation pour la saison 2023. En effet, la quote-part de l'assurance fédérale du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme pour la saison 2023 s'élève à 37 771 €. Celle-ci est à payer à la Fédération Française de Cyclisme en trois versements : 12 590 € au 30/04/2023, 12 590 € au 30/06/2023 et 12 590 € au 30/09/2023.

Elle est calculée sur le nombre d'épreuves réalisées en 2019, qui est l'année de référence avant COVID. Cette méthode de calcul n'a pas pris en compte la baisse des organisations en 2020, 2021 et 2022.

La part assurance fédérale présente au sein de la tarification régionale de 40 € à 117 € pour la saison 2023. A ce titre, une réflexion est en cours pour intégrer une contribution de solidarité pour l'organisation d'épreuves afin de ne pas pénaliser les clubs organisateurs et voir diminuer nos organisations.

8) Règlement des Challenges du CIF 2022 :

Sur proposition de Rémy TURGIS, il est proposé de mettre 4 véhicules neutres de dépannage derrière les épreuves minimes et cadets. Les Comités Départementaux se relaieront pour dépanner les différents coureurs.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

9) Règlement de la saison de cyclo-cross 2022-2023 :

Après présentation par Rémy TURGIS, le règlement de la saison de cyclo-cross 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

10) Règlement de la Coupe d'Ile-de-France de Cyclo-Cross 2022-2023 :

Après présentation par Rémy TURGIS, le règlement de la saison de la Coupe d'Ile-de-France de cyclo-cross 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

Le Président
José GOUERE

Le Secrétaire Général
Guillaume LIENARD